

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Thierry VALADON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. LARROQUE Joël, Mme
MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. VALADON
Thierry, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE
Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. JANICOT Philippe, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT
Philippe), M. TOURNIEROUX Vincent (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M.
VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), Mme WISSOCQ
Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. Bernard ZBORALA.

Secrétaire de séance : Mme DEBAYLE Michèle

1. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et l'association Act Now Production pour l'année 2026.

La saison culturelle couvrant l'année 2026 sera organisée en partie par l'association Act Now Production
qui a pour but le développement culturel en produisant et en diffusant des spectacles (concerts, danse,
humour, festivals, théâtre).

Cette saison culturelle sera composée de trois spectacles minimum avec la mise à disposition gratuite
de l'espace culturel du Crouzy. Trois événements supplémentaires pourront également être organisés en
fonction des opportunités, pour un jour maximum chacun. L'espace culturel du Crouzy sera également
mis à disposition gratuitement avec la partie technique prise en charge par l'association.

Une participation financière de 35 000 € pour l'année 2026 sera versée à l'association Act Now
Production dans le cadre d'une convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider le versement d'une subvention de 35 000 € à l'association Act Now
Production,**
- **d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association Act Now Production
ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune
de Boisseuil.**

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le 1^{er} adjoint aux finances,
Thierry VALADON

